

POSTE ACADEMIQUE TEMPS PLEIN EN BIOSTATISTIQUE

ECOLE DE SANTE PUBLIQUE

Référence : 2019/A001

Date limite du dépôt des candidatures : 12/01/2019

Date d'entrée en fonction prévue le : 01/10/2019

Descriptif du poste

Les activités principales liées au poste sont réparties, pour environ moitié du temps, à celles relatives à l'enseignement et pour moitié, à la recherche. En complément de ce partage, le/la candidat/e participera également à diverses responsabilités administratives en lien avec le fonctionnement habituel de l'Ecole (jurys, délibérations, commissions de recrutement, commission facultaire des doctorats...). Enfin, il/elle contribuera à la visibilité et au renforcement de la place de l'Ecole de Santé Publique dans l'expertise nationale et internationale en ce qui concerne la biostatistique et les méthodes quantitatives appliquées à l'épidémiologie.

Grâce à l'environnement proposé par l'ESP et l'ULB, il/elle pourra développer une recherche productive de haut niveau. Ces développements seront notamment favorisés par les partenariats avec les autres centres de recherche de l'Ecole de Santé Publique, les facultés du Pôle Santé, dans le cadre de la plateforme biostatistique BIOPS, mais aussi avec d'autres institutions nationales et internationales. La nomination à titre définitif a lieu à l'issue d'une période probatoire de 3 ans.

Domaines de recherche

Le/la titulaire a préalablement développé des compétences de recherche qui sont amenées à s'intégrer pleinement dans la philosophie des axes de recherche développés au sein du Centre de recherche « Epidémiologie, biostatistique et recherche clinique » (CR2). En raison du large spectre des domaines de santé couverts à l'ESP, en particulier au CR2, les possibilités de mettre en œuvre des méthodes biostatistiques appliquées sont très diversifiées. Elles pourront faire l'objet de projets de recherche, portés par le/la candidat/e lui/elle-même, et soumis à tout appel à crédits ou projets extérieurs à l'Université (FNRS, Régions, Europe...). Dans cette perspective, il/elle proposera un plan de développement de recherche appliquée dans son dossier de candidature.

Comme biostatisticien/ne rattaché/e à ce CR, il/elle pourra notamment conduire des recherches méthodologiques de façon intégrée à celles déjà menées au CR2 ou par les autres centres de recherche de l'ESP (cf. site de l'ESP). Ces collaborations seront, entre autres, l'occasion pour lui/elle de proposer des méthodes statistiques applicables aux sciences de la santé et bien adaptées aux besoins, notamment les méthodes statistiques qui sont relativement peu utilisées jusqu'à présent dans les domaines couverts par l'ESP.

Le/la titulaire bénéficiera de l'appui technique et administratif de l'Ecole de Santé Publique, du Département Recherche de l'ULB et de la Cellule Europe dans la préparation et la conduite de ses projets de recherche. Enfin, dans le cadre de sa participation aux services à la communauté, il/elle pourra contribuer à des activités de consultance en relation avec le Pôle santé de l'ULB et la plateforme Biops (<https://www.ulb.ac.be/polesante/pole-sante-biops.html>).

Objectifs pédagogiques et scientifiques

Le/la titulaire contribuera aux enseignements du Master en sciences de la santé publique (en français ; tronc commun et finalité « Epidémiologie et Biostatistique ») et aux masters de spécialisation (en anglais ou en français) ; il/elle pourra également appuyer le développement des formations « à distance ».

Dans ces activités, il/elle mobilisera ses compétences pédagogiques en vue de l'acquisition, par les étudiants, de compétences théoriques et appliquées en biostatistique, leur permettant de faire face à des situations professionnelles qui exigent la maîtrise d'une démarche scientifique rigoureuse. Il/elle leur fournira ainsi des méthodes biostatistiques cohérentes et en adéquation avec les approches quantitatives utilisées en épidémiologie et recherche clinique. Il/elle participera également à l'encadrement des travaux de fin d'études.

Les compétences attendues incluent des pratiques enseignantes mobilisant des pédagogies actives et l'utilisation des technologies actuelles d'information et de communication. Les contenus des enseignements et leur évaluation seront adaptés aux profils et aux effectifs étudiants.

Pour préparer son dossier de candidature, le/la candidat/e peut notamment se référer au référentiel de compétences (profil d'enseignement) du Master en sciences de la santé publique disponible sur : <http://www.ulb.ac.be/facs/esp/>

Le/la titulaire aura la responsabilité de l'activité des assistants ou élèves-assistants donnant les exercices dirigés attachés à ses cours ; par ailleurs, il/elle sera amené/e à interagir fréquemment avec les titulaires des unités d'enseignement dont ses cours font partie, afin de garantir la cohérence de contenu. Enfin, il/elle mettra en œuvre l'évaluation des apprentissages selon des modalités qu'il/elle définira en adéquation avec ses enseignements (examen écrit, travaux personnels...). Lors de la première année, la charge maximale d'enseignement sera de 90 heures et augmentera progressivement pour atteindre 120 heures après trois ans.

Cours susceptibles d'être repris dans la charge au moment du recrutement

Master en Sciences de la Santé publique

- SAPU-L-4012 Méthodes quantitatives en santé publique – **partim Biostatistique : Cours magistral 24h - Exercices dirigés 24h.**
- SAPU-L-4118 Analyse approfondie des données de santé – **partim Biostatistique : Cours magistral 30h - Exercices dirigés 30h.**
- STAT-L-5215 Etudes longitudinales – **partim Analyses des études longitudinales : Cours magistral 30h – Exercices dirigés 12h.**
- SAPU-L-5315 Pratique de l'analyse des données quantitatives en santé (avec R) – **partim Rcmdr : Cours magistral 16h - Exercices dirigés 24h [option].**
- SAPU-L-5314 **Méthodes d'analyse exploratoire multidimensionnelle : Cours magistral 18h – Exercices dirigés 30h [option].**

Master in Public Health Methodology

- SAPU-L-6526 **Biostatistics in public health II – partim Multivariate analysis : Cours magistral 24h et Exercices dirigés 16h.**

Pour apprécier le contenu détaillé de ces enseignements, le/la candidat/e peut se référer au catalogue des cours des Masters sur le site de l'ESP. Cette charge d'enseignement est indicatrice ; elle peut être amenée à évoluer en fonction des compétences du titulaire ou des besoins des programmes de Master.

Titres requis

Diplôme de 2ème cycle (licence ou master ; diplôme d'ingénieur) et titulaire d'une thèse de doctorat :

- en statistique ou mathématiques appliquées aux sciences de la santé publique ;
- en biostatistique ;
- ou en sciences de la santé publique avec une orientation en biostatistique ;
- ou disciplines équivalentes.

Compétences requises

- Vous avez acquis des compétences en biostatistique appliquée à l'épidémiologie, la santé publique et la recherche clinique.
- Vous avez des compétences en mathématique, appliquée à la biostatistique.
- Vous avez une ancienneté scientifique (la thèse pouvant être incluse dans cette période) de 4 années minimum au moment de l'engagement. Durant cette période, vous avez notamment acquis des compétences théoriques et opérationnelles pour diriger des recherches incluant (i) le développement de méthodes biostatistiques et (ii) leur application à l'épidémiologie et à la santé publique.
- Vous pouvez faire état d'une expérience postdoctorale conséquente et d'un excellent dossier scientifique, incluant des publications dans des revues à comité de lecture.
- Une mobilité de plusieurs mois en dehors de l'institution où a été réalisé votre doctorat (durant la période doctorale ou après) sera prise en compte favorablement lors de l'évaluation de votre dossier.
- Vous avez des aptitudes à développer des projets d'enseignement et de recherche en collaborations nationales et internationales.
- Vous avez une connaissance et une pratique avancées des logiciels statistiques usuels.
- Vous avez des connaissances de STATA et R suffisantes pour les enseigner.
- Vous avez des capacités pour mettre en œuvre les enseignements en présentiel et en enseignement à distance.
- Si vous ne parlez pas couramment la langue française (niveau C1), une période d'adaptation peut vous être accordée, mais vous devrez être capable d'enseigner en français à la fin de la troisième année suivant votre nomination. La maîtrise de l'anglais permettant d'assurer un enseignement clair et compréhensible, et de communiquer par écrit et verbalement avec les étudiants anglophones est par ailleurs demandée.

Intéressé·e ?

Des renseignements complémentaires concernant la recherche et l'enseignement peuvent être obtenus auprès de M. Alain LEVEQUE (téléphone : +32 2 555.40.44 – courriel : alain.leveque@ulb.ac.be).

Concernant les aspects administratifs, des renseignements peuvent être obtenus auprès de Mme Joëlle HERZET (téléphone : +32 2 555.40.21 – courriel : joelle.herzet@ulb.ac.be).

Le dossier de candidature doit être transmis sous format électronique, via l'envoi d'un mail unique adressé au Rectorat de l'Université libre de Bruxelles (courriel : recteur@ulb.ac.be) et au Décanat de la Faculté à l'adresse suivante : presidence.esp@ulb.ac.be

Il contiendra les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation.
- Un curriculum vitae, comprenant une liste complète des publications (un canevas type peut être téléchargé via le site internet : <http://www.ulb.ac.be/tools/CV-type.rtf>).
- Les attestations des prestations antérieures permettant de justifier une ancienneté scientifique de 4 ans.
- Un rapport d'environ 7000 signes (soit 4 pages) sur les activités antérieures de recherche et un projet de recherche (6 pages maximum), en ce compris l'insertion envisagée au sein des équipes de recherche de l'ULB, et de l'ESP en particulier.
- Une note sur les réalisations antérieures et projets à venir au niveau international (4 pages maximum).
- Un dossier d'enseignement comprenant un rapport d'environ 7000 signes (soit 4 pages) sur les activités antérieures d'enseignement et un projet d'enseignement (6 pages maximum) pour les 5 premières années du mandat ; ce projet s'intégrera de manière cohérente dans la vision de l'entité de rattachement et dans les profils d'enseignements des filières de formation auxquelles le candidat sera amené à contribuer.
- les noms et adresses mail de contact de cinq personnes de référence susceptibles d'être contactées par les organes chargés d'évaluer les dossiers, en veillant à l'équilibre des genres. Ces personnes ne peuvent être en conflit d'intérêt en raison de liens familiaux ou affectifs.

La nomination, dans le cadre académique de l'ULB, se fait au rang de premier assistant si le/la candidat.e est Docteur.e à thèse depuis moins de huit ans (au 1er octobre de l'année de la nomination). Si le/la candidat.e est Docteur.e à thèse depuis au moins huit ans, au 1er octobre de l'année de la nomination, la nomination se fait au rang de chargé de cours. Dès leur nomination, les membres du corps académique sont autorisé.e.s à porter, à titre honorifique, le qualificatif de professeur.e.

En postulant, les candidats confirment avoir pris connaissance des informations complémentaires et des règlements applicables aux membres du corps académique et scientifique disponibles à l'adresse <http://www.ulb.ac.be/emploi/academique.html>

FICHE ADMINISTRATIVE

qui doit impérativement accompagner la vacance

n° de vacance : 2019/A001

Domaine : Sciences de la santé publique

Discipline : Biostatistiques

Poste(s) au cadre : 18-C-CCO-135 (U) (1.00 ETP) - poste SAP 43307215

Références CoA : 15/10/18 pt. III.07

Rattachement Enseignement : UC010 – Département d'enseignement de Santé publique

Rattachement Recherche : UE010 – Centre de recherche Epidémiologie, Biostatistique, Recherche clinique